



COMMUNE DE MAURECOURT
78780

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 10 JUILLET 2025

Date convocation :
4 juillet 2025

Date affichage avis :
4 juillet 2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 15

Votants : 20

Objet :
**ACCUEIL DES
VOLONTAIRES
SERVICE CIVIQUE**

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 juillet à 19h00,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Xavier TALON, 1^{er} adjoint au maire.

Étaient présents : M. Xavier TALON, Mme Michèle BARATELLA, M. Daniel WOTIN, Mme Manuela VIEIRA DE CASTRO, M. Joël DRECOURT, Mme Annie LE MEZEC, M. Anthony DESCHAMPS, M. René CHOTEAU, M. Christian DOUSPIS, Mme Nicole COURBET, M. Jean-Luc HOUBRON, M. Chrislain CAUSSIAUX, Mme Martine MORY, M. Patrick CHALES, M. Adrien LE TALLEC.

Excusés : M. Didier GUERREY (représenté par M. Xavier TALON), Mme Martine DUPUY (représentée par Mme Martine MORY), M. Joël TISSIER (représenté par M. Joël DRECOURT), M. Gilles VARIN (représenté par M. René CHOTEAU), Mme Estelle DRENO (représentée par M. Anthony DESCHAMPS).

Absents : M. Jean-Pierre BAUDIN, Mme Astrid DELANNOY, Mme Annie ALLOITTEAU, Mme Béatrice BOUREL, Mme Féliberta MENDES-SEMEDO, Mme Cloé BLANCHARD, Mme Audrey AMAURY.

Secrétaire de séance : Mme Nicole COURBET.

Le Conseil Municipal,

Sur présentation de Madame Martine MORY,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1111-1, L1111-2

Vu le Code du Service National,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et de Régions, notamment son article 1,

Vu la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au Service Civique,

Vu la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Décide :

Article 1 :

D'autoriser Monsieur le Maire à introduire un dossier de demande d'agrément au titre de l'engagement dans le dispositif du Service Civique auprès des services de l'État compétents.

Article 2 :

De donner son accord de principe à l'accueil de jeune en Service Civique volontaire dès que possible après agrément.

Article 3 :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats d'engagement de Service Civique avec les volontaires.

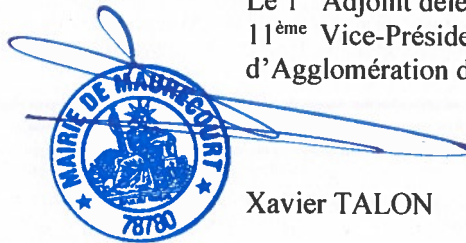
Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-47-48-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025

Article 4 :

De dégager les moyens humains, matériels et financiers, notamment la nomination d'un tuteur nécessaires à la qualité de l'accueil des volontaires et de la mise en œuvre des missions.

Pour extrait conforme,
Maurecourt, le 11 juillet 2025

Pour le Maire,
Le 1^{er} Adjoint délégué aux finances
11^{ème} Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération de Cergy-Pontoise



Xavier TALON

Accusé de réception en préfecture
078-217803824-20250710-2025-47-48-DE
Date de télétransmission : 17/07/2025
Date de réception préfecture : 17/07/2025